

Manuel de botanique urbaine

Les espèces du mobilier urbain illustrées et commentées

par **Legoville**

V Avant-propos

VII Histoire

- 1 **La borne**
- 2 **La borne-fontaine**
- 3 **La borne d'incendie**
- 4 **Les toilettes publiques**
- 5 **Le banc public**
- 6 **Le lampadaire**
- 7 **Le feu de signalisation**
- 8 **La plaque de rue**
- 9 **Le panneau de signalisation**
- 10 **La table d'information**
- 11 **La colonne d'affichage dite Colonne Morris**
- 12 **Le poteau indicateur d'arrêt**
- 13 **L'aubette ou abribus**
- 14 **La corbeille à déchets**
- 15 **L'armoire technique**
- 16 **Le râtelier à bicyclettes**
- 17 **Le terrain de jeux**
- 18 **Le distributeur de titres de transport public**
- 19 **La caissette à journaux**
- 20 **Le distributeur de sachets pour excréments canins**

LI Bibliographie

LII Recensement des espèces de la famille *Mobilia urbana*
lors de l'exploration du parc des Bastions de Genève

V

Avant-propos

Nous présentons dans cet ouvrage les espèces du mobilier urbain étudiées lors de notre exploration du parc des Bastions de Genève. Les espèces recensées dans ce recueil ne représentent qu'un échantillon de celles qui sont implantées dans la ville. Soucieux de contribuer à l'élargissement de la connaissance jusqu'à présent assez pauvre sur l'évolution du mobilier urbain, nous avons essayé de retracer les origines de certaines espèces de cette famille, pour le moins négligée par les théoriciens, et d'offrir les résultats au grand public.

La recherche porte sur une vingtaine d'espèces implantées dans le parc et ses alentours. Nous proposons également dans cet ouvrage une nomenclature, mais souhaitons rester prudents quant à la classification des espèces. Nombreux sont les problèmes rencontrés à l'heure d'établir une classification : doit-elle être basée sur la fonction plutôt que sur la forme ? comment recenser des espèces hybrides répondant à des usages divers ? comment tenir compte des variantes historiques dans le classement des espèces ? Ajoutons ici que nos recherches n'ont pas abouti dans tous les cas ; nous avons laissé de côté quelques spécimens : le bac à plantes, la bouche d'aération, la grille et le mât de drapeau. D'autres chercheurs, nous l'espérons, sauront combler ces lacunes.

La rareté des sources est une autre difficulté que nous avons rencontrée. Seule la France offre des recherches ciblées dans ce domaine ; cela est probablement lié à la tradition française de la planification et du contrôle de l'espace public, contrairement à une culture anglo-saxonne plus libérale. Néanmoins, Londres, Berlin et des villes américaines comme Chicago, Boston, Philadelphie ou New York furent des territoires fertiles à la genèse et l'expansion de certaines espèces. Pourtant, en ce qui concerne le monde occidental, les références documentant les premières espèces standardisées du mobilier urbain deviennent rares au-delà des limites de Paris. Pour d'autres villes européennes, la documentation est pratiquement inexistante, ou inaccessible à nos humbles moyens de chercheurs. Quelques ouvrages pourraient, également, se trouver au Japon et même à Lima, au Pérou. Quel navigant, réel ou virtuel, pourrait nous les ramener ?

Pour conclure, nous espérons que le lecteur saura dorénavant tourner son regard vers ces espèces, et reconnaître dans leurs formes et leurs fonctions les efforts de tant de spécialistes qui continuent à travailler dans l'ombre pour rendre notre quotidien plus agréable. Nous restons attentifs au débat que nous espérons ouvrir avec cette publication.

Les auteurs

VII Histoire

Bien que les premières espèces de la famille *Mobilia urbana* soient apparues avec la ville antique en Mésopotamie, ce n'est que dans les années 1960 que le terme « mobilier urbain » se généralise. On attribue cette locution à l'entrepreneur français Jean-Claude Decaux, créateur et introducteur de nouvelles variétés sur le territoire français. Au XIX^e siècle, malgré leur importante extension, les objets implantés dans l'espace public n'étaient pas regroupés sous un terme générique.

Il est très difficile de retracer les origines des premiers meubles urbains, car les urbanistes, historiens, géographes et autres scientifiques touchant à la culture des espèces urbaines ne se sont jamais souciés, dans le passé, de documenter l'évolution de cette famille. Si, au Moyen Âge, certaines espèces se développèrent de manière anarchique, générant des situations de conflit à l'intérieur des villes, il faut bien placer la première grande expansion de cette famille dans l'ère moderne et industrielle. La généralisation des trottoirs au XIX^e siècle fut un élément déterminant dans la naissance du mobilier urbain, en tant qu'« objets de la rue ». Le développement de ces équipements était aussi lié à la révolution des transports publics, et aux impératifs de la salubrité – particulièrement suite aux pandémies de choléra qui touchèrent l'Europe en 1832 et 1849.

À Paris, l'époque de Georges Eugène Haussmann était féconde en « accessoires de voirie » nouveaux. Ce préfet du département de la Seine introduisit les auvents de protection, les bancs, les kiosques, les chalets de nécessité, le long des avenues plantées d'arbres et des squares nouvellement créés. Grâce au travail de ses architectes Davioud, Hittorff et Baltard, c'est toute une génération de nouveaux meubles urbains qui apparut sur les trottoirs de la capitale française.

À Londres, le souci de permettre une circulation fluide, imprégnée depuis le XVIII^e siècle toutes les décisions relatives à la voirie. Signalisation des routes, premières réglementations de la circulation et obligation de construire des trottoirs fertilisèrent le terrain pour l'arrivée de nouvelles espèces.

Dans la ville industrielle du début du XIX^e siècle, si les espèces primitives reculaient*, de nouveaux types d'équipements se développaient selon des critères de rationalisation et de standardisation. La multiplication des besoins sociaux et individuels entraîna leur expansion mondiale. Ainsi, les spécialistes n'hésitent pas à admettre que le mobilier urbain est devenu un « élément majeur de l'aménagement du paysage urbain »**.

Dans les années 1960, « les accessoires de voirie » reçurent en France un statut légal suite à l'impulsion donnée par les travaux de Decaux,

*Phénomène immémorial,
qui plonge ses racines
dans la mémoire des villes,
le mobilier urbain constitue
le miroir fidèle du décor
de la cité en même temps
que l'expression la plus
directe des relations
quotidiennes qui unissent
la ville à ses habitants.*

Michel Carmona

Des espèces déjà éteintes, comme le pilori, la potence, l'échafaud et la guillotine, étaient dressées au gré des circonstances; ce mobilier, lié à la représentation du pouvoir, restait souvent en place durant des années pour mettre en garde ceux qui seraient tentés de troubler l'ordre public. Quand elles n'étaient pas en fonction, ces espèces devenaient ainsi un mobilier urbain d'ordre symbolique.

_____ *

_____ **

Michel Carmona, *Le mobilier urbain*, page 107.

Michel Carmona, *op. cit.*, page 6.

selon des formules exportées partout dans le monde, et dans ce que l'on peut appeler « le second avènement du mobilier urbain ».***

À la fin du xx^e siècle, tant les métropoles que les villes de moindre importance semblent soucieuses de développer une typologie propre et variée. Les équipements se diversifient, deviennent des supports publicitaires et génèrent des controverses juridiques. La fonction du confort se mêle à celle de l'esthétique, la question du patrimoine surgit et les administrations municipales sont jugées d'après leur gestion du mobilier urbain. Confrontés aux problèmes liés à sa croissance, comme la surpopulation et le désordre, les gestionnaires cherchent à organiser les implantations en les acclimatant aux conditions locales.

D'après certains observateurs, le mobilier urbain est souvent en proie à des mutations fonctionnelles – ce qui ne manque pas de soulever les protestations de certains citoyens inquiets du sort de leur ville – et l'on constate ainsi que, de nos jours, bornes et grilles sont utilisées par des skaters, panneaux et potelets comme supports d'autocollants, et des toilettes publiques comme lieux de rencontre. Ailleurs, des poteaux se transforment en râteliers à vélos, des bornes d'incendie en fontaines d'été, des conteneurs en braseros, des bancs et grilles de métro en lits pour sans-abri et des panneaux routiers en cibles pour armes à feu.

Malgré ces détournements dus au caractère conflictuel de la vie urbaine, les espèces du mobilier urbain sont devenues omniprésentes dans le paysage de la ville moderne. De nos jours, les rues et les parcs offrent aux passants une variété d'équipements urbains destinés à satisfaire leur besoin de confort, d'hygiène, de protection ou d'information, ainsi qu'un décor à leurs activités quotidiennes. Et, aussi austères et ordinaires qu'ils puissent être, ils semblent offrir une surface de projection aux esprits rêvant de la ville de demain; en 1869, un utopiste anonyme décrivait ainsi l'aménagement des rues parisiennes de l'an 2000: *elles ne seront, en définitive, que 'de beaux magasins et de magnifiques salons' ces 'rues-galleries', entièrement couvertes, où des chaises, des fauteuils, des canapés dorés, parfaitement rembourrés et recouverts de riches étoffes offriront des sièges commodes aux promeneurs fatigués; le soir elles resplendiront des milles feux de candélabres dorés et de lustres de cristal; les plus modestes ouvrières, somptueusement parées dans leur toilette de bal, viendront alors y jouer les grandes dames!*****

Cité par Marie de Thézy,
dans *Paris, la rue*, page 79.



fig.1 *Terminus mutus*

1

La borne

La borne constitue la première espèce connue du mobilier urbain. Dans le Proche-Orient ancien, en Mésopotamie et en Égypte, l'existence de bornes et de stèles frontières est attestée, notamment pour délimiter des domaines sacrés. Dans les villes romaines, elles délimitaient des quartiers¹ et assuraient la sécurité des piétons dans des rues sans trottoir. La borne était ainsi l'objet des critiques du conducteur de char, « qui peste contre le maudit obstacle contre lequel on brise facilement sa roue si l'on prend un virage trop serré ».²

Cette espèce était fréquemment ornée d'inscriptions en l'honneur d'un dieu ou d'un roi. Parfois, elle servait également de panneau de signalisation, indiquant les distances vers telle ou telle direction. Elle était enfin support d'information quand un souverain y faisait inscrire ses hauts faits ou témoigner de sa générosité à l'égard de son peuple.

Mais les bornes deviendront obsolètes avec le développement des trottoirs, déjà fréquents à Londres vers la fin du XVIII^e siècle. Les trottoirs ont été systématiquement construits en France sous l'Empire de Napoléon 1^{er} qui porta une grande attention à l'espace urbain ; ils seront un terrain fertile pour toute une gamme d'espèces nouvelles.

Néanmoins, au cours du XX^e siècle, le trottoir va s'avérer une protection insuffisante pour les piétons face à l'invasion de l'automobile. Ainsi, piquets métalliques (*Terminus palus*), barrières continues en métal (*Transenna terminalis*), potelets avec chaînes (*Catena terminalis*), bornes escamotables (*Terminus furtivus*) ou plots de béton (*Terminus mutus* **fig. 1**) sont quelques-unes des nouvelles espèces qui ont regagné la place perdue par les anciennes bornes³. Parfois, ces objets sont également destinés à protéger un autre mobilier urbain. Ainsi, ayant perdu ses nobles fonctions d'antan, la borne n'a aujourd'hui qu'un humble statut de serviteur.

1

Terminus était la divinité romaine qui présidait au bornage des terrains (cf. « Le panneau de signalisation », 9).

2

Michel Carmona, *op. cit.*, page 7.

3

La grille est une espèce plus moderne qui, apparentée à la borne, reprend souvent sa fonction. La grille naît avec les jardins urbains, les squares et les plantations des avenues ; d'abord en bois puis métallique, elle a été l'objet de dessins particuliers suivant son emplacement et son importance.

La borne-fontaine

Dans la ville antique, les fontaines témoignaient de la générosité de ceux qui les avaient fait implanter. Les Grecs avaient leurs fontaines publiques, petites, simples et dépourvues d'ornementation architecturale. Les ruines de Pompéi montrent quant à elles une abondance de points d'eau, sobrement ornés. Plus tard, la fontaine monumentale fit son apparition et ajouta à sa fonction utilitaire celle de glorification du bienfaiteur de la ville.

Jusqu'à l'époque moderne, il fallait chercher l'eau ; les sources étaient diverses : la fontaine, la bouche d'eau, le puits ou encore la rivière. Des porteurs d'eau acheminaient ce précieux liquide jusqu'au domicile de ceux qui pouvaient se payer leur service. Pour témoigner de l'importance de l'accès à l'eau, rappelons que, au début du XVI^e siècle en France, on pouvait être condamné à des peines sévères allant jusqu'au bannissement si on était pris en flagrant délit de dégradation d'une fontaine.

Cependant, c'est déjà à cette époque que l'eau arriva pour la première fois à l'intérieur de la maison : entre 1609 et 1613 à Londres, l'orfèvre Hugh Myddleton et ses partenaires firent construire la « New River », un canal qui amenait l'eau aux confins de la ville d'où il alimentait des conduites souterraines. Ce premier réseau de distribution apportait un changement invisible, mais fondamental à la constitution de la vie sociale urbaine : les membres d'une paroisse avec leur puits ou les voisins d'un quartier organisés autour d'une bouche d'eau se transformaient en clients d'une compagnie privée. Cependant, ces réseaux payants ne desservaient pas toute la population et les points d'eau publics continuèrent à fonctionner.

À Paris, jusqu'au XIX^e siècle, l'eau était toujours fournie par les fontaines de puisage. « Dans le réseau de la ville, la fontaine était un repère traditionnel, à fonction hygiénique et utilitaire : coulant sur le pavé en permanence, ses eaux entraînent les déjections de toute sorte qui peuvent s'y trouver. En l'absence d'égout pour l'assainissement, la présence

des fontaines arrosant un réseau de caniveaux bien étudié est un élément indispensable de l'hygiène. Il permet de surcroît l'alimentation en eau potable pour les habitants, à une époque où la distribution à domicile est encore inconnue. Jusqu'à Haussmann, la fontaine est un lieu de rencontre essentiel, et donc d'échange social, pour tous ceux qui ne disposent pas d'un puits privatif. Elle passe même avant le commerce de première nécessité : c'est sa présence qui organise la vie de quartier dans ses limites géographiques. »⁴

À partir de 1830, une nouvelle espèce de mobilier urbain colonisa Paris quand la plupart des bouches d'eau, jusqu'alors souterraines, mutèrent en bornes-fontaines (*Fons terminalis*^{fig. 2}). En définitive, si Londres transforma la distribution d'eau par la mise en place de réseaux, Paris continua à perfectionner l'ancien système. En 1871 encore, l'Anglais Richard Wallace résolut de doter, à ses frais, les rues parisiennes d'un nouveau type de fontaines (*Fons Wallace*), ne laissant à l'Administration que le soin de sa pose. Ainsi, les fontaines en fonte se multiplièrent à Paris et dans bien d'autres villes.⁵

La fontaine perdit son importance avec la généralisation de l'adduction d'eau dans tous les logements. Les villes méridionales, par tradition et sous l'effet du climat, gardèrent leurs fontaines, en créant même de nouvelles. Mais les humbles fontaines des rues ne font plus guère partie du paysage de la ville contemporaine ; seules les fontaines monumentales subsistent en tant qu'éléments du décor urbain. Genève, en revanche, a su conserver ses bornes-fontaines, pour le bonheur des enfants et des passants assoiffés.

4

François Loyer, *Paris, XIX^e siècle : l'immeuble et la rue*, page 303.

5

On peut en apprécier un exemplaire toujours vivant au parc des Bastions.



fig. 2 *Fons terminalis*